



AVIS DE STAGE DE M2 (OU CESURE DE M1) A COMPTER DE MARS 2021 (6 MOIS)

Sujet du stage :	Contribution à l'élaboration de la méthode d'analyse des risques induits par la pêche maritime professionnelle sur les espèces d'intérêt communautaire (F/H)
Affectation :	Direction acteurs et citoyens Service usages et gestion de la biodiversité et Service ECUMM
Positionnement hiérarchique :	Stagiaire sous l'autorité de Stéphanie TACHOIRES (SUGB) et Vincent TOISON (ECUMM)
Lieu du stage :	Brest (29)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Structure :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Dans le cadre de ses missions, l'OFB apporte un appui aux Ministères pour la mise en œuvre des politiques publiques de préservation du milieu marin et notamment les directives Natura 2000 (oiseaux et mammifères marins). Ces directives visent le bon état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire dont la liste figure en annexe des directives.

Ces directives prévoient également que les activités se déroulant dans les sites Natura 2000, font l'objet d'évaluations d'incidences et de mesures appropriées. Dans le cas particulier des sites Natura 2000 en mer, l'article L.414-4 du code de l'environnement prévoit que, dans chaque site, les activités de pêche maritime professionnelle font l'objet d'analyse des risques d'atteinte aux objectifs de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 concernés. Lorsque des risques significatifs sont identifiés, des mesures réglementaires doivent être prises pour réduire ces risques. Ces analyses et ces mesures réglementaires tiennent lieu d'évaluations d'incidences.

Dans ce contexte, l'OFB a été mandaté par le ministère de la transition écologique pour élaborer la méthodologie d'analyse de risque de ces espèces (oiseaux, mammifères marins, tortues et poissons amphihalins).

Enfin, en parallèle, dans le cadre de l'élaboration du plan national d'action pour le puffin des Baléares, une première méthodologie d'analyse de risque a été testée par l'OFB.

Description du stage :

Mission :

Contribuer techniquement à l'élaboration de la méthodologie d'analyse des risques induits par la pêche maritime professionnelle sur les espèces d'intérêt communautaire.

Activités principales :

- Analyse bibliographique des méthodologies mise en œuvre à l'étranger et sur les interactions engins*espèces,
- Réaliser des tests d'analyse spatiales en croisant les données modèles d'habitats d'espèces et données d'effort de pêche sur quelques espèces (le travail sera a priori centré sur les oiseaux, mais les mammifères marins et amphihalins pourront être concernés) pour affiner les choix méthodologiques envisagés à ce stade.
- Analyser (à confirmer) d'autres sources de données pour consolider le diagnostic de risque (notamment Obsmer),
- Formaliser des recommandations méthodologiques et techniques.
- Suivant l'avancement du stage, contribution à l'évolution de la rédaction de la méthodologie en fonction des recommandations et en tenant compte de la diversité et caractéristiques des groupes d'espèces concernés (oiseaux, mammifères marins, tortues et poissons amphihalins).

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Travail technique avec les chargés de mission (direction acteurs et citoyens / service usage et gestion de la biodiversité et direction surveillance, usages et données / service évaluation, connaissances et usages du milieu marin) et les géomaticiens du pôle marin (Brest), des délégations de façade et des parcs naturel marins. Les réseaux thématiques internes et notamment le réseau « pêche, aquaculture, ressources halieutiques » seront mobilisés.

Relations externes :

- Participation aux groupes de travail organisés avec le Ministère de la Transition Ecologique, le ministère en charge de la pêche, les experts scientifiques et les organisations professionnelles.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissances des écosystèmes marins et/ou des activités de pêche maritimes professionnelles.

Savoir-faire opérationnel :

- Outils de géomatique ;
- Culture scientifique ;
- Méthode bibliographique.

Savoir-être professionnel :

- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Sens de l'organisation et réactivité ;
- Qualités rédactionnelles.

Diplômes – Formation – Expérience :

Cursus en écologie marine et/ou sciences de l'environnement et/ou sciences politiques des politiques publiques de l'environnement et/ou en analyses spatiales

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Accueil administratif : Office française de la biodiversité, DGD Mob/DAC/SUGB -service usage et gestion de la biodiversité, pôle marin BREST
- Maîtres de stage : Stéphanie Tachoures et Vincent TOISON (Office français de la biodiversité / Direction des acteurs et citoyens – Direction générale mobilisation citoyenne et Direction recherche et expertises – Direction générale de la police, de la connaissance et de l'évaluation)

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé, lettre de motivation et dernier rapport de stage) par courriel sous la référence DAC-ANARISQPMP-S à stephanie.tachaires@ofb.gouv.fr et vincent.toison@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixe au **25 Janvier 2021**.